



# **Les assistantes sociales du SSP 12<sup>ème</sup> arrondissement seront en grève ce jeudi 14 avril.**



Le service est en sous-effectif avec 1 poste vacant sur 5. La charge de travail ne fait qu'augmenter et devient insupportable. Réaliser un accompagnement social de qualité dans ces conditions devient extrêmement compliqué. Et ce n'est pas Qualiparis qui cachera la misère...

## **Les assistantes sociales et CESF du SSP 12 exigent :**

*Des mesures rapides pour combler les postes vacants.*

*Une organisation du travail adaptée en priorisant les missions.*

*L'équipement nécessaire au télétravail, et sa juste indemnisation.*

*La création d'un poste d'assistante sociale à l'accueil.*

*Le rétablissement d'une communication efficace de la part de la Directrice.*

*Des mesures rapides pour rendre le métier attractif : les 183 € promis par Castex !*

## **Concernant les 183 € du Ségur...**

Le 18 février, le premier ministre Jean Castex a annoncé l'extension du Complément de Traitement Indiciaire aux agents de la filière socio-éducative de la territoriale (entre autres). Entre le 6 et le 8 avril, des projets de décret ont été présentés aux organisations syndicales qui siègent au niveau national.

Résultat : les promesses ont été trahies ! Au lieu d'un CTI de 183 € qui compte pour la retraite et est financé par l'Etat, ce serait une prime, au choix des collectivités. Concrètement, cela veut dire que la Ville de Paris doit voter l'attribution de cette prime.

Durant l'audience qui s'est tenue hier à Diderot, l'adjoint à la Sous-Direction des Territoires nous a indiqué que ça coûterait cher et que la Ville était prise « à la gorge » financièrement.

Mais où est passé l'argent des dizaines de postes vacants ? Il y a 180 fiches de postes d'ASE sur FMCR rien que pour le CASVP. La Ville et le CASVP font des économies puisque tous les postes ne sont pas pourvus.

## **Les collègues du SSP 12 l'ont bien compris : les 183 € il va falloir aller les chercher !**

L'attractivité, ça passe par les conditions de travail et les salaires. La CGT et le SUPAP-FSU appellent les collègues de la filière socio-éducative à construire une mobilisation pour arracher cette augmentation !